

1849 : un projet d'installation de la direction du télégraphe à la préfecture du Rhône

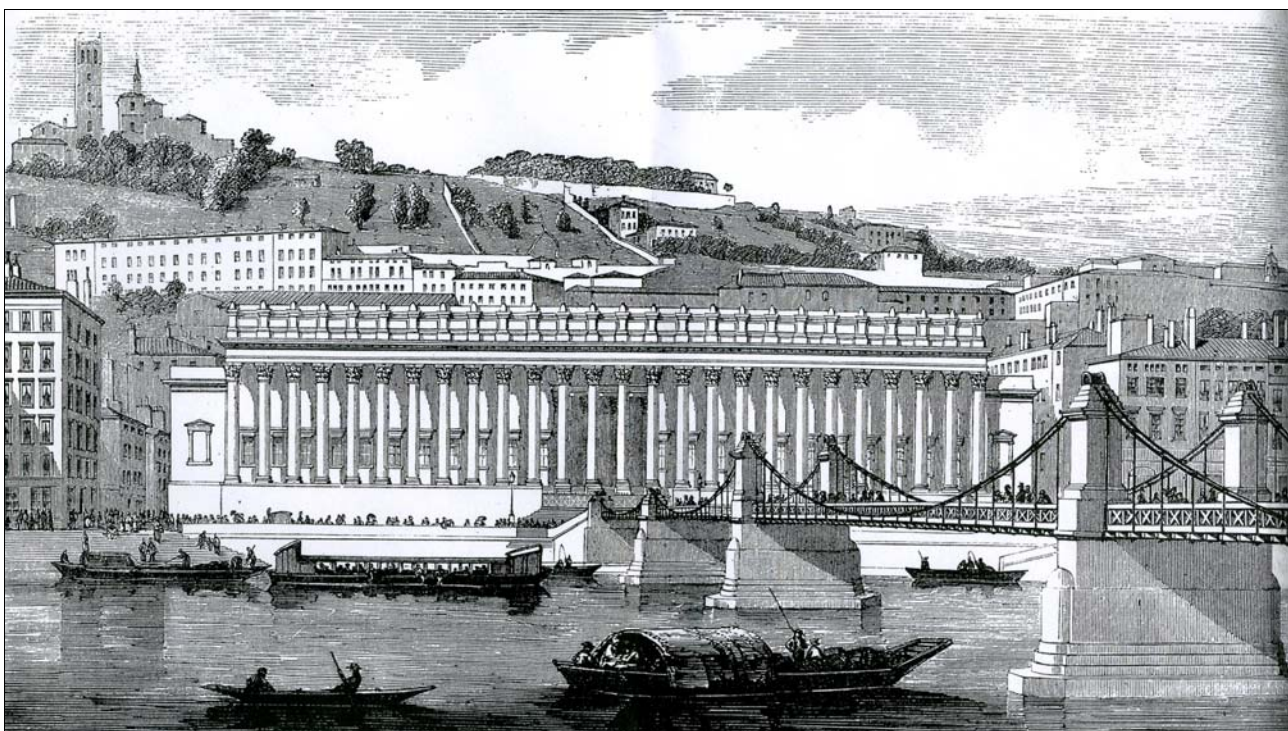
Alfred Jamaux
Adhérent direct

La direction du télégraphe de Lyon a eu à pâtir des violents mouvements sociaux et politiques qui ont agité la ville dans la première moitié du XIX^e siècle.

L'insurrection ouvrière des Canuts, fin novembre et début décembre 1831, arrête son fonctionnement. Une direction temporaire fonctionne au télégraphe de Limonest (en Poylemieux), assurée par le directeur Perrot, l'homme des situations exceptionnelles envoyé par Paris. Il transmet les longues dépêches télégraphiques du maréchal Soult pour le président du conseil Casimir Périer ou le général Sébastiani, ministre des Affaires

étrangères chargé de l'intérim de la guerre. En matière de « style télégraphique », Soult n'avait guère fait de progrès depuis le retour de l'Île d'Elbe.

La situation se reproduit lors de l'insurrection républicaine de la Société des Droits de l'Homme du 9 au 13 avril 1834. Deux directions temporaires sont attestées. L'une au sud de Lyon est destinée à renseigner les départements du Midi ; elle fonctionne le 11 au télégraphe de Valence, le 12 au télégraphe de Communay. Puis, Lyon 4 toujours occupé, Perrot se rend dans la nuit à Limonest, il y trouve l'échelle brisée et va s'installer plus loin



Coll. A. Jamaux.

Vers 1848, la Saône, le Palais de Justice et au-dessus les édifices religieux de Fourvière.

à Marcy-sur-Anse. De son côté, le directeur du télégraphe de Lyon vient s'installer au télégraphe d'Irigny, puis rentre à Lyon sans doute le 14, car La Guillotière, le dernier bastion des insurgés, est repris. À Valence, le préfet Charles Henry a ainsi pu s'habituer un tout petit peu et avant son arrivée à Rennes au rôle du préfet à télégraphe qu'il sera dans cette préfecture.

En 1848-1849, l'agitation est forte à la Croix-Rousse sous l'inspiration de la Confrérie des Voraces. Aussi un projet d'installation sécurisée de la direction du télégraphe à la préfecture est-il établi. On prévoit d'élever une tour sur un angle des bâtiments munie de deux télégraphes à cadran face aux deux télégraphes normaux de Saint-Just. Il en coûterait 2 439 F pour la tour et 2 751 F pour l'appartement du directeur. Un tuyau acoustique de 13 m de long et 0,20 m de diamètre mettrait en communication le poste central et le bureau de direction. Le ministre de l'Intérieur, Léon Faucher, est favorable ; l'inspecteur du télégraphe, Joly, s'est beaucoup investi pour que le projet aboutisse. Mais le 21 janvier 1849, l'administrateur en chef des Lignes télégraphiques Charles Lemaistre l'ajourne faute d'argent.

Le projet revient en 1851 avec Charles La Coste Duvivier, préfet à la retraite devenu commissaire extraordinaire dans la 6^e division militaire et exerçant les fonctions de préfet du Rhône. Mais le directeur Dechette accuse presque d'incompétence son inspecteur Joly : le rayon visuel de Saint-Just à la préfecture située dans la presqu'île est très mauvais ; il est perturbé par des bâtiments de l'Antiquaille, des arbres et des fumées plus denses ici qu'ailleurs. Dechette fait encore valoir que la télégraphie aérienne aura disparu à Lyon dans deux ou trois ans. Il met en balance la durée d'utilisation de la tour Chappe à construire et son coût. Cependant, il demande à être rapidement averti si le projet se concrétise pour

donner congé à son propriétaire de la rue de la République.

M. La Coste persiste et un nouveau projet est mis au point avec la construction d'un pavillon télégraphique sur la tour carrée qui surmonte l'aile gauche de la préfecture pour 2 031,37 F. L'appartement du directeur coûtera 10 279,78 F ! Les 12 000 F sont dépassés mais le ministère de l'Intérieur donne son aval pour le prix et des travaux rapides en régie et sans adjudication. La montée du devis est en partie due à l'installation de lieux d'aisance tant pour la famille du directeur que pour les stationnaires qui rejoindront leur poste par la rue des Archers. On percera même les planchers des 1^{er}, 2^e et 3^e étage pour le passage d'un gaine de bois de 9,80 m de long « *pour la chute des dépêches* » dans le bureau du directeur ! L'installation fut-elle opérationnelle pour le coup d'État du 2 décembre 1851 ?

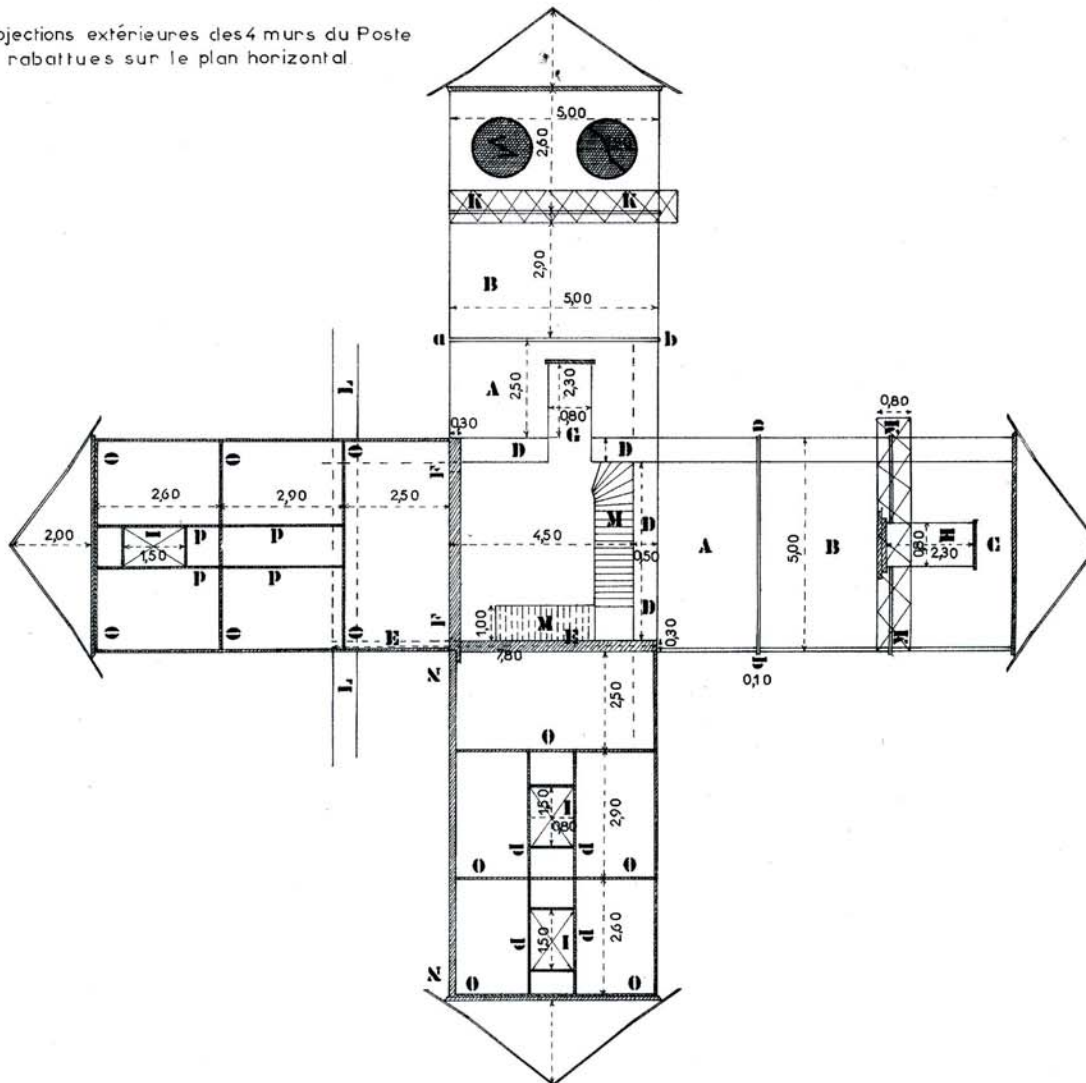
En mars 1852, on agrandit la direction d'une ancienne cuisine pour pouvoir installer le télégraphe électrique ; en janvier 1854, pour faire face à l'afflux de la clientèle, on aménage encore une grande salle voisine. La même année tous les télégraphes aériens de la ligne de Toulon sont remis aux Domaines, à l'exception du pavillon du télégraphe Chappe à la préfecture du Rhône. En avril 1854, le conseiller d'État Jean Vaïsse, préfet, donne son accord à Dechette pour sa destruction rapide et immédiate. Il aura duré 2 ans et demi. Un véritable gaspillage selon le directeur Dechette. Mais, sur la même ligne, le barreau de jonction aérienne de quatre postes Durant-Flocon entre le télégraphe électrique de la gare de chemin de fer de Tonnerre et le télégraphe aérien de Massangis (fermeture de la section aérienne Paris – Sacy) ne fonctionna guère plus de deux ans de 1849 à 1851. Et celui de cinq postes entre la gare de Chalon-sur-Saône et le télégraphe aérien de Mary (fermeture de la section aérienne Paris – Collonges) ne fonctionna peut-être qu'un an, de 1851 à 1852.

Sources :

- AN F90 638 et 639.
- AD Rhône. Dossier communiqué en 1977.

Projet d'Installation du Poste Central Télégraphique (de Lyon) à la Préfecture de Lyon

Projections extérieures des 4 murs du Poste
rabattues sur le plan horizontal



- A** Rez-de-chaussée.
 - B** 1^{er} Etage - Chambre servant d'entrepôt d'objets télégraphiques.
 - C** 2^e Etage - Chambre d'Observation.
 - D** Murs du bâtiment de la Préfecture servant de base à 2 murs du Poste en maçonnerie.
 - E** Poutre armée reposant sur l'un des murs précédents et un autre parallèle.
 - F** Poutre simple servant avec la poutre armée de base aux deux murs en briques.
 - G** Porte d'entrée du rez-de-chaussée.
 - H** Porte du balcon.
 - I** Fenêtres.
 - K** Balcon.
 - L** Mur de face de la Préfecture, situé au Midi.
 - M** Escalier.
 - N** Poteau d'angle reliant la construction en briques, au moyen d'une charpente dont il est la pièce principale.
 - O** Liens ou traverses horizontales assemblées par un bout au poteau et par l'autre attachées aux murs en maçonnerie au moyen de colliers en fer.
 - P** Montants en sapin soutenant la maçonnerie.
 - ab** Cordon saillant en briques dans les murs de maçonnerie.
- Les hachures indiquent du bois ; le rouge carmin, la maçonnerie ; le rouge vermillon, le briquetage.

Le premier projet de tour du télégraphe à la préfecture.
Croquis d'Alfred Jamaux d'après des plans des archives départementales du Rhône.